



E.S.C. TERGNIER GYMNASTIQUE

Inscriptions Saison 2026-2027

Bonjour à tous,

Afin de faciliter les inscriptions et de préserver la qualité des entraînements, nous vous remercions de bien vouloir respecter les règles suivantes. Elles s'appliquent aussi bien pendant la période des inscriptions que tout au long de la saison sportive.

- **Une séance d'essai est accordée.**

À l'issue de cette séance, si l'enfant souhaite poursuivre l'activité, le règlement de la licence et de la cotisation devra être effectué avant la séance suivante. À défaut, l'accès aux entraînements ne pourra pas être autorisé.

- **Dépose et récupération des enfants.**

Les parents sont invités à accompagner leur enfant jusqu'à l'entraîneur avant le début de la séance. À la fin de l'entraînement, les enfants doivent être récupérés à l'heure par un parent ou un adulte autorisé. Ils ne sont pas autorisés à quitter seuls la salle de gymnastique.

- **Présence des parents dans la salle.**

Afin de garantir le bon déroulement des séances et la concentration des gymnastes, les parents ne sont pas autorisés à rester dans la salle de gymnastique pendant les entraînements.

Exception : pour les séances de **BabyGym**, un seul parent accompagnateur est autorisé à rester avec son enfant.

- **Photos et vidéos.**

Pour préserver le droit à l'image de chacun, les prises de photos et de vidéos sont interdites dans l'enceinte de la salle de gymnastique. Seuls les entraîneurs et les membres du Bureau Directeur sont autorisés à réaliser des prises de vue dans le cadre de la communication du club et dans le respect des autorisations accordées.

Ces règles sont également reprises dans le règlement intérieur, qui vous sera remis lors de l'inscription. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à les expliquer à votre enfant.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension, votre coopération et le respect de ces règles, qui contribuent au bon fonctionnement du club et au bon déroulement des entraînements

Président de l'ESCT Gymnastique.

E.S.C. TERGNIER GYMNASTIQUE
Place Paul Doumer - 02700 TERGNIER
Contact : 0302 700 000 / 0302 700 001
Téléphone : 03 23 42 00 77
Association Loi 1901
Région Hauts-de-France
Baron Jordan



Association ENTENTE SPORTIVE DES CHEMINOTS DE TERGNIER GYMNASTIQUE
RNA : W022000319 - SIRET - 502 856 073 00015 - Déclarée à la Préfecture de l'Aisne.
Adresse de Gestion : 14 Rue Georges Clemenceau - 02610 MOÏ DE L' AISNE

